

Annonces et renseignements commerciaux ; nouvelles et communiqués divers ; documentation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **13 (1940)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève (S. C. H.)
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

ré d a c t i o n

A. Hoëchel, téléphone 2 82 73
78, rue de Lausanne, à Genève

é d i t i o n

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

S. T. S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, TIEFENHÖFE, 11 - TEL. 3 54 26

S. D. T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

Liste des emplois vacants

74. **Technicien-architecte** diplômé, candidat qualifié, pour dessins et calculs. Entrée immédiate. Provisoirement pour le moment. Bureau d'architecte de Zurich.
78. **Conducteur de travaux** expérimenté, pour l'exécution d'abris anti-aériens (galeries). Entrée immédiate. Entreprise en Suisse orientale.
82. **Technicien-architecte** diplômé, jeune candidat, dessinateur qualifié pour plans et détails d'exécution. Entrée immédiate. Bureau d'architecte du canton de Lucerne.
86. **Technicien-architecte** (conducteur de travaux), pour abris anti-aériens. Durée d'engagement 1 mois, éventuellement plus longtemps. Connaissance de l'allemand indispensable. Bureau d'architecte en Suisse orientale.
96. **Technicien-architecte**, éventuellement jeune architecte, candidats expérimentés, ayant des aptitudes artistiques et de la pratique en construction d'églises. Entrée immédiate, provisoirement. Bureau d'architecte en Suisse allemande.
108. **Technicien-architecte** qualifié et expérimenté, en qualité de conducteur de travaux de bâtiment d'une assez grande importance. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Zurich. Connaissance de l'allemand indispensable.

Sont pourvus les numéros de 1939 : 1082, 1188. — De 1940 : 20, 30, 42, 48, 54.

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétaz,
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 2 49 71 ; dom. 2 35 82.
Secrétaire : M. Charles Hermann,
Petit-Valentin, 6. Tél. bur. 2 24 11 ; dom. 3 57 25.
Membres adjoints : Jacob Hürzeler, téléphone bur. N° 2 35 08.
Pierre Monot, tél. bur. N° 5 28 72, tél. app. N° 3 29 70.
Caisier : M. Adrien Chevalley,
67, av. de France. Tél. bur. : 2 24 11 ; dom. : 2 24 74.
SERVICE DE PLACEMENT : M. Charles Meylan,
31, avenue de France. Tél. bur. : 2 49 71.
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

La commémoration du 20^{me} anniversaire fut célébrée sous le signe de l'entrain et de la bonne humeur. 25 membres participèrent au banquet et l'honorariat fut conféré à 19 membres actifs, dont 14 fondateurs. Ce fut une belle manifestation de solidarité et de fraternité professionnelle dans une époque où tout est chaos et destruction.

Le comité prie les membres mobilisés de bien vouloir lui faire connaître leur adresse d'incorporation.

A. D. E. A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux I 4624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.

COMITÉ POUR L'EXERCICE 1938-1939 :

Tél. bureau Tél. partic.

Président :	M. René Lachenal, 54, route de Malagnou	—	5 18 28
Vice-président :	M. Henri Berthoud, 1, rue du Pré-Naville	—	4 06 60
Secrétaire :	M. Pierre Du Bochet, Petit-Pont, Vésénaz	2 80 00	8 22 63
Vice-secrétaire :	M. Edouard Gollion, 110 b, rue de Carouge	2 80 00	—
Trésorier	M. William Buttex, Offres d'empl. : 87, rue de Lausanne	2 67 77	—
Organisation	M. André Tomiloff, professionn. : 38, rue de Lyon	—	—
Bulletin	M. Paul Amey, spect. popul. : 5, rue de Carouge	4 62 19	5 14 03

Pour les renseignements concernant les contrats collectifs, s'adresser au président.

U. S. A. L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Vice-présid. : Arthur Freymond.
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.
Trésorier : F. Ribí, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoëchel, M. Weiss,
M. Jaton, C. Burklín, A. Jaquet, M. Lateltin.

S. A. L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
Trésorier : Roger Rehous, 32 bis, rue de Lyon.
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hoëchel, Ed. Wiedmer,
Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet,
Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Oltramare, F. Qué-
tant, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux I 1556. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnard,
J. Délémont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.
Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieus-
seux, Genève.

S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Jaton Ernest, fonctionnaire postal.
Secrétaire : M. Weiss Marius, fonctionnaire postal.
Caisier : M. Bovey Emile, fonctionnaire postal.
Membres adjoints : M. Cosendal Marcel, fonctionnaire postal.
M. Hugi Fritz, fonctionnaire C. F. F.
Siège social : St-Laurent, 20.

A louer de suite ou date à convenir :

Prélaz : Maisons familiales et appartements de 4 pièces, confort et jardins. Prix très modérés. Pour visiter s'adresser à M. L. Paris, avenue de Morges, 79.

Pré-d'Ouchy : Appartements de 2 et 3 pièces, bien situés, chauffage général et bains. Pour visiter, s'adresser à M^{me} Destraz, avenue de la Harpe, 31.

Fleurettes : Deux appartements de 3 pièces (évent. 2 pièces), prix très avantageux. Chauffage local et bains. Pour visiter s'adresser à M^{me} Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.

Montolivet : Plusieurs appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces. Avec ou sans chauffage général et eau chaude. Pour visiter, s'adresser à M^{me} Junod, chemin des Paleyres, 4.

Fontenay : Un appartement de 3 pièces, avec jardin. Tout confort. Pour visiter s'adresser à M^{me} Limat, chemin de Fontenay, 14.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20, 1^{er} étage. Téléphone 3 14 75. Ouvert de 10 h. à 12 h. 15 et de 15 h. à 18 h. 15. Fermé le samedi après midi.

Défense aérienne passive à Zurich

Voici quelques renseignements donnés par le Service de consultation de cette ville :

La ville et le canton de Zurich ont fortement augmenté les subventions pour la construction d'abris privés. Avec la subvention fédérale on arrive à **40 % du coût de construction**. Pour la répartition des sommes non couvertes par les subventions, le Conseil fédéral a publié des prescriptions qui allègent la part du propriétaire : Le coût des travaux, subventions déduites, est à répartir par moitié entre les locataires et le propriétaire.

La part des locataires peut être ajoutée au loyer réparti sur trois ans, mais ne doit pas représenter plus de 5 % du loyer total. Cette augmentation des subventions prouve que nos autorités reconnaissent la nécessité des abris D. A. P. dans chaque maison. Les expériences faites dans d'autres pays et la situation exposée de la Suisse doivent nous inciter à soutenir les pouvoirs publics pour la protection de nos femmes et enfants.

Le Service d'entr'aide technique — nos villes suisses romandes, Lausanne et Genève en particulier, possèdent cette organisation de techniciens chômeurs — a reçu la mission de fonctionner comme Service de renseignements.

Comme jusqu'ici pour d'autres travaux, il est payé pour cette tâche particulière par les subventions fédérales, cantonales et municipales.

* * *

Voici comment procède cette organisation :

Nos ingénieurs et techniciens ayant des connaissances en matière d'abris D. A. P., examinent quels sont les locaux qui se prêtent le mieux à cette destination. Nos dessinateurs relèvent sur place les dimensions des locaux, ce qui permet d'évaluer approximativement le coût des travaux. Le propriétaire doit ensuite, sur la base de ces renseignements, prendre une décision et s'adresser à un homme du métier, architecte, ingénieur ou entrepreneur pour l'exécution du travail. Une liste de personnes et d'entreprises compétentes est déposée dans nos bureaux.

Après adjudication du travail, nous contrôlons le projet définitif par rapport au devis, nous faisons les démarches nécessaires pour les subventions et contrôlons l'exécution. Les travaux terminés, nous examinons les comptes et faisons verser les subventions.

En bref, nous désirons collaborer à la tâche des propriétaires comme nous le faisons déjà pour les pouvoirs publics. Notre seul but : que chaque maison possède son abri.

* * *

La solution adoptée par la Municipalité de Zurich nous semble intéressante et montre peut-être une voie à laquelle nos villes n'avaient pas songé. Les dangers encourus par les cités du nord de la Suisse, à proximité de la ligne de guerre sont naturellement plus grands que ceux auxquels nous sommes exposés. Ceci est une raison de plus pour prendre leçon.

(La Rédaction.)

Sommaires de revues

Bulletin technique de la Suisse romande (bimensuel). Lausanne, 8, rue Centrale.

Numéro du **27 janvier** : La protection légale du titre d'architecte.

Numéro du **10 février** : L'évacuateur de crues du barrage d'Ermal, Minho (Portugal). — Société suisse des ingénieurs et architectes. — Société vaudoise des ingénieurs et architectes. — Société genevoise des ingénieurs et architectes.

Das Werk (mensuel). Zürich, Verlag Fretz A. G.

Numéro de **janvier** : Christian Science Kirche, Zürich. — Weltausstellung New-York. — Bildhauer Jakob Brüllmann.

L'Architecture d'aujourd'hui (revue mensuelle). Boulogne-sur-Seine, 5, rue Bartholdi.

Numéro **11-12** : Ecoles : La classe en fonction de l'enseignement. La classe en fonction de l'air et de la lumière. Ecoles maternelles. Ecoles primaires. Ecoles professionnelles. Ecoles secondaires et supérieures. — Architecture en Finlande.

La Technique des Travaux (revue mensuelle des procédés de construction modernes). Liège, 196, rue Grétry.

Numéro de **janvier** : La chapelle musicale « Reine Elisabeth », à Argenteuil (Brabant). — L'aéroport de North Beach, à New-York. — Exécution de fondations au Brésil au moyen de pieux Franki mixtes. — Les travaux de construction du canal Albert.

Numéro de **février** : Immeuble à appartements, 143, boulevard Montparnasse, à Paris. — L'école primaire de jeunes filles de la ville de Paris, boulevard Berthier. — Le barrage sur la Vesdre, en amont d'Eupen (Belgique). — Centrale de production de vapeur à Verviers.

Travaux (édition mensuelle de « Science et Industrie »). Paris (8^{me}), 29, rue de Berri.

Numéro de **janvier** : Le tunnel sous la Meuse à Rotterdam. — A propos de la construction du barrage de Roznow. — L'électrification des chantiers de travaux publics. — Le calcul des arcs continus à poutres solidaires. — Abaque général pour le béton armé.